

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **DEUX MIL VINGT ET TROIS** le **14 DECEMBRE** à 20 heures. Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à L'Intemporelle de Méry-sur-Oise, sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Pierre-Edouard EON (+1) Maire, Alexandre DOHY(+1), Marie-Claude CRESPIE, Rémi DU PELOUX, Laurence BARTHELEMI(+1), Hubert MARCHAIS(+1), Catherine GAUTIER, Bernard RIO, Jean-Marc PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Audrey MERI, Dominique DE GOUSSENCOURT, Chantal AMICEL, Grégory CROZZOLO, Pascal FRANCK, Frédérique BACQUET, Eric LEROYER, Patrice RENARD, Elodie TEIXEIRA, Denis DE GOUSSENCOURT, Nathalie JOUNEAU, Jérôme DURIEUX, Frédéric LEGIEMBLE, Stéphane IMBERT formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés :

Stanislas BARTHELEMI représenté par Laurence BARTHELEMI
Audrey LYS représentée par Alexandre DOHY
Marie-France HOFFMANN représentée par Hubert MARCHAIS
Sandrine CROZAT représentée par Pierre-Edouard EON

Absent non représenté :

Maureen VAN RENSBERGEN

Madame Chantal AMICEL est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

DATE DE CONVOCATION :
8 décembre 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 29
PRESENTS : 24
VOTANTS : 28

Objet : Autorisations spéciales d'ouverture de crédits d'investissement par anticipation au budget 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-1 modifié,

Vu l'exposé du Maire,

Considérant que le budget du prochain exercice de la Ville de Méry-sur-Oise sera soumis au Conseil municipal après le 31 décembre de l'exercice en cours,

Considérant qu'il est nécessaire d'optimiser la gestion par le recours aux facultés offertes par l'article L. 1612-1 modifié du Code général des collectivités territoriales,

Après avis de la commission des Finances, affaires générales et intercommunalité du 6 décembre 2023,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à l'unanimité :

AUTORISE par anticipation l'engagement, la liquidation et le mandatement des crédits d'investissement dans les limites suivantes :

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées :1 750 €, soit 0,38 % es crédits 2023
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles :83 000 €, soit 20,88 % des crédits 2023
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 316 241 €, soit 10,03 % des crédits 2023

DIT que ces crédits d'investissement seront proposés au prochain budget.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Méry-sur-Oise, le 14 décembre 2023



La secrétaire de séance,


Chantal AMICEL
Conseillère municipale



Le Maire,


Pierre-Edouard EON
Vice-Président du conseil départemental
du Val d'Oise

Autorisations spéciales d'ouverture de crédits d'investissement par anticipation sur le budget 2024

Détail

Chapitre	SERVICE	NATURE	Objet de la demande	Ouverture des crédits 2024 par anticipation
16	Emprunts et dettes assimilées			1 750 €
	Maison de Santé			
	SEC / MAISONSNAT	165	Remboursements des dépôts de garantie (2)	1 750 €
20	Immobilisations incorporelles (Etudes)			83 000 €
	Service techniques			
		2031	Etudes pour nouveau gymnase	33 000 €
		2031	Frais d'études diverses	50 000 €
21	Immobilisations corporelles			316 241 €
	Services techniques			271 431 €
		2128	Divers travaux 1er trimestre 2024 (aménagement et agencement de terrains)	8 250 €
		21312	Divers travaux 1er trimestre 2024 (travaux dans les groupes scolaires)	10 883 €
		21318	Divers travaux 1er trimestre 2024 (travaux autres bâtiments publics)	70 311 €
		21534	Divers travaux 1e trimestre 2024	50 000 €
		2151	Divers travaux 1er trimestre 2024 (travaux sur voiries)	100 000 €
		2158	Divers travaux 1er trimestre 2024 (autres installations, matériels et outillages techniques)	1 500 €
		2188	Divers travaux 1er trimestre 2024 (autres immobilisation corporelles)	16 787 €
	CTM/ Bâtiments	2188	1er trimestre P3 selon marché en cours et actes d'engagement	13 700 €
	Médiathèque			20 000 €
		21318	Rénovation complète des bureaux au 1er étage	20 000 €
	Informatique			6 000 €
		2183	Acquisition de matériels	6 000 €
	Marchés publics			5 000 €
		2188	Autres acquisition mobilières (électroménager)	5 000 €
	Enfance Jeunesse			9 100 €
		2184	Acquisition de mobilier si besoin urgent	4 600 €
		2188	Acquisition équipements des offices si pannes irréparables	4 500 €
	Culture/ Vie associative et Sports			4 710 €
		2188	Tourniquets/ Etagères	1 550 €
		2184	Mobilier pour enfants	360 €
		2188	Chariots retours	2 800 €
TOTAL DES AUTORISATIONS SPECIALES D'OUVERTURE DE CREDITS				400 991 €